



*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

## Comité Directeur

Du samedi 27 juin 2020

A Chamouille

\*\*\*

**Président** : Mr Pascal POIDEVIN

**Présents** : Mrs Jean Marie BECRET, Patrice BERIOT, Dominique BLONDELLE, Patrice CARPENTIER, Jean-Claude COLLET, Michel CORNIAUX, Gilles COUSIN, Didier DELATTRE, André DENIZE, Joël EUSTACHE, Cédric IBATICI, Jean Pierre MARHEM, Laurent MINETTE, Paul PESIN, Jean RONSIN et Christophe SEREC.

**Excusés** : Mme Sophie DELMERT, Mrs Mickael AUBRY, Joël CREVITS, Éric FRELING, Rachid KHENSOUS, Guy LAURENT, Olivier LECLERE, Frank WINIESKI et Hervé FOUBERT (Conseiller Technique Départemental),

**Assistent** : Olivier CAMBRAYE (Responsable Administratif), Timothée PIETTE (CTD-DAP) et Philippe MORICE (Président de la commission des arbitres),

*Début de réunion à 10 h 00*

*Fin de réunion à 12 h 30*

\*\*\*\*\*

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes pour cette réunion physique du Comité Directeur après celle du 8 mai 2020 tenue sous forme de visioconférence.

Il remercie les membres pour le travail réalisé durant la période de la crise sanitaire et pour avoir donné une image positive du District au cours des 4 derniers mois.

## 1. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal du Comité Directeur du 8 mai 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## 2. Carnet

- Décès :

Le Comité Directeur prend note du décès de l'épouse de Maurice Lartigot, ancien membre de la Commission Départementale des arbitres

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances à sa famille et la prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

## 3. Communication du Président

- Félicitations :

Le Président adresse, au nom du Comité Directeur, ses félicitations à :

- Clément Visbecq pour sa nomination au titre d'arbitre de la Fédération F4
- Théo Vitoux pour son intégration dans le pôle Cap FFF
- Mathilde Chrétien, de l'Olympique de St Quentin qui intègre le pôle espoir de Lievin et Kevin Prost du club du FC Château-Thierry/Etampes le pôle espoir de Reims
- L'ensemble des filles et des garçons qui ont signé leur première licence dans une équipe de jeunes d'un club professionnel.

Le Comité Directeur témoigne sa satisfaction et félicite Christophe Serec et Didier Delattre qui se voient décerner la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

- Ressources Humaines :

Le Président rappelle que les salariés ont repris le mardi 2 juin 2020 avec l'application des règles sanitaires et sans ouverture des bureaux au public.

La priorité a été donnée à l'accompagnement des clubs sur la constitution des dossiers relatifs à l'aide directe du Conseil Départemental et au Fond National de Solidarité ainsi qu'à la préparation de la saison 2020/2021.

Il donne des nouvelles de la santé d'Hervé Foubert et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le contrat à durée déterminée de Thomas Maillard se termine le 30 juin 2020.

Les deux recrutements en formation BMF en apprentissage sont en cours, les tests de recrutement auront lieu les 2 et 3 juillet 2020 au Centre Technique d'Amiens.

- Reprise d'activité dans les clubs :

Compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire, le gouvernement a décidé que la reprise d'activité dans les clubs est désormais possible dans des conditions normales d'entraînement, y compris avec opposition.

En revanche, les matches amicaux (hors haut niveau) et l'organisation d'évènements impliquant des rencontres entre joueurs provenant de différents clubs sont en revanche encore interdits pour l'heure.

Il y a lieu de continuer à respecter les protocoles sanitaires pour l'ensemble des activités hors domaine sportif. L'acheminement et l'accueil des licenciés, la gestion des matériels sportifs demeurent notamment soumis aux règles explicitées dans les guides de reprise d'activité qui ont été diffusés.

- Conseil de ligue du 11 juin 2020 :
  - Le versement des dotations aux sections sportives labellisées FFF (collèges et lycées) de la région des Hauts de France, dotations retenues sur les contrats d'objectifs des districts, sera réalisé avant le 30 juin 2020. A la demande des Responsables des sections sportives du département, la dotation pour les établissements relevant du District de l'Aisne sera versée directement au District afin qu'il puisse compléter financièrement pour équiper l'ensemble des sections par un équipement par garçon ou fille.
  - Une rencontre avec les Présidents des commissions départementales des arbitres, des Présidents des District en présence du directeur régional de l'arbitrage devrait être prochainement planifiée.
  - La fusion entre les clubs du FC Soissons et de l'Internationale de Soissonnais a été validée pour devenir le Soissons Inter Football Club.
  - Les déclarations des groupements devront parvenir à ligue avant le 13 juillet 2020 pour validation.
  - Compte tenu de la mise en place de groupes à 10 équipes dans plusieurs Districts, une demande est faite au Directeur Technique Régional en Arbitrage (DTRA) sur une réflexion du nombre de matchs à couvrir par les arbitres.
  - La commission du statut de l'arbitrage est chargée de préparer un projet de modification de l'article 26 du statut concernant la date limite de délivrance de la licence arbitre aux candidats pour la reculer la date limite en raison des conséquences des congés scolaires de février. Ce vœu devra être adopté en assemblée générale pour être transmis à la Fédération.
  
- Assemblée Fédérale dématérialisée du 26 juin 2020 :
  - Adoption de la convention entre la FFF et la LFP et du Protocole d'accord financier entre la FFF et la LFP à 82.33 % des voix.
  - Rapport du Comité Exécutif de la FFF rendant compte des décisions liées à l'épidémie de Covid-19 (Procès-verbaux des 25 mars, 3 avril, 16 avril, 28 avril et 11 mai 2020 du Comex).
  
- Finale U17 nationale et finales départementales :
  - Information de la LFA sur l'attribution prioritaire de l'organisation des finales nationales jeunes 2021 aux structures prévues en 2020. Le DAF est concerné par la finale U17 à St Quentin.
  - Le Bureau Directeur du District Aisne a validé lors de sa réunion le 26 mai 2020 le principe consistant à rendre prioritaires les lieux de la finale de la Coupe de l'Aisne seniors, de la finale Pitch U13 et des journées nationales des débutants planifiées en 2020 pour l'édition 2021.

- Renouvellement des commissions 2020/2021 :

Le Président propose la reconduction des commissions pour la saison 2020-2021 jusqu'au Comité Directeur qui suivra l'Assemblée Générale Elective du 16 octobre 2020.

Le comité directeur valide la proposition d'intégrer Emeline Fremont, qui bénéficie du parcours du club des 100 femmes de la Fédération, à la commission juridique du District.

Le comité directeur adopte la proposition de la commission de l'arbitrage sur la nomination de Théo Vitoux au sein de la commission et l'incorporation de Matthieu Detrez au bureau de la CDA.

- Commission de surveillance des opérations électorales :

Le comité directeur valide la composition de la commission de surveillance des opérations électorales, à savoir :

- Philippe Mayeur (Président)
- Serge Dereudre
- Dominique Lepolard
- Claude Kosbur
- Thierry Moreau

- Bénévoles du mois :

L'opération du Bénévole du mois a été reconduite pour la saison 2019/2020. Les personnes récompensées seront invités à la soirée des Bénévoles le vendredi 27 novembre 2020.

- Septembre 2019 : Nelly Cardon du FC Chambry
- Octobre 2019 : Hugues Dumoulin du club d'Oulchy le Chateau
- Novembre 2019 : Linda Fremeaux du FC Hannapes
- Décembre 2019 : Jacques Peltier des E Itancourt
- Janvier 2020 : Séverine Fribault de l'US Courmelles
- Février 2020 : Bruno Landelle de Faverolles
- Mars 2020 : Agnès Dupont de l'US Laon
- Avril 2020 : Guy Doublemard de l'ES Sains Richaumont
- Mai 2020 : mise à l'honneur de toutes les licenciées et tous les licenciés du département en première ligne lors de la crise sanitaire du covid-19.
- Juin 2020 : Sébastien Mayeux du FC Château-Thierry-Etampes

Le Président remercie Christophe Serec qui se charge de la réalisation des interviews.

- Projet de la commission foot animation :

Le projet sur la catégorie U11 et l'action sur le beach soccer initié par la commission est validée par le comité pour une mise en œuvre dès la rentrée 2020-2021.

## 6 Communication du Secrétaire Général :

- Courriers :

- Mail de la DDCS du 24 juin 2020 concernant l'attribution d'une subvention d'un montant de 2500 € dans le cadre du fonds de développement à la vie associative (FDVA) : Remerciements.
- Courrier du Conseil Départemental relative à l'attribution de la subvention au titre de l'année 2020 d'un montant de 60 000 € : Remerciements.
- Courrier du club du FC 3 Châteaux : Transmis à la commission départementale des arbitres.
- Courrier de Michel Beauvois, dirigeant à l'US Aulnois sous Laon pour intégrer la commission de discipline : Réponse faite par le secrétaire général.
- Courrier d'Emeline Fremont, dirigeante à Fresnoy le Grand pour intégrer la commission juridique : Réponse faite par le secrétaire général.
- Invitation à l'Assemblée Générale du CS Aubenton qui a lieu ce jour et à la mise à l'honneur de Fabrice DEMAY : Remerciements et réponse faite.
- Appel de l'US Chauny en Ligue suite à la décision de la commission d'appel du District refusant la montée des U13 en ligue.

- Statistiques licences :

Le Secrétaire Général intervient sur le nombre de licenciés par catégorie au 30 avril 2020. Il s'établit à 17 992 contre 19 406 au 30 juin 2019.

La baisse est notable dans la catégorie seniors et vétérans alors que les arrivées des garçons et des filles attendues lors de la phase de printemps pour le foot animation ont été suspendues à cause de la pandémie.

Plusieurs actions sur l'aménagement du calendrier seniors, le critérium du dimanche matin, le foot à 7 des plus de 45 ans, la pratique féminine, le futsal, le passage du foot à 11 pour les U14 ou l'accompagnement des clubs sur le foot animation devraient permettre de fidéliser et de recouvrer des licenciés.

- Dossiers sur l'aide directe du Conseil Départemental :

Le Secrétaire Général dresse un état des lieux des dossiers réalisés par les clubs dans le cadre de l'aide directe du Conseil Départemental. L'action menée par les salariés et les élus du DAF ont permis la réalisation de 95.80% des dossiers par les clubs.

## 7 Communication du Trésorier Général :

- Accompagnement financier des clubs suite au Covid19 (report des dettes et fond de solidarité) :

Le Fonds de solidarité national a pour but de soutenir la reprise d'activité des clubs et de faire face aux répercussions économiques de la crise du Covid-19 lors du démarrage de la saison 2020-2021.

Les clubs doivent solliciter l'aide au moyen du questionnaire accessible dans Footclubs afin de pouvoir bénéficier de 10 euros par licencié.

Le financement de l'aide est financé par licencié au 30 avril 2020 à raison de :

- 7 euros par la FFF réparti par moitié de la ligue et du district
- 1.50 euros par la Ligue
- 1.50 euros par le District Aisne

A partir du 15 juillet, la Fédération reportera sur le compte fédéral de la Ligue le montant global de l'aide, c'est-à-dire le nombre de clubs demandeurs x 7 €.

La ligue créditera 5 euros par licencié sur le compte-Ligue des clubs et 3,5 € par licencié sur le compte du district.

Le district créditera 5 euros par licencié sur le compte-district des clubs, Il n'y aura donc pas de flux de trésorerie résultant de cette opération.

La décision de constituer ce fonds de solidarité étant antérieure au 30 juin 2020, le District intégrera la charge correspondante sur l'exercice 2019/2020 par une provision.

Le mouvement financier attendu de la FFF n'interviendra sur la trésorerie de la ligue qu'au 15 octobre 2020 et ne devrait parvenir au district qu'au cours de la deuxième quinzaine d'octobre.

Le Trésorier Général rappelle le principe, acté dès le 17 avril 2020, d'un décalage du règlement du montant des engagements pour la saison 2020-2021 au 01 janvier 2021 qui fait qu'aucun règlement ne sera exigible des clubs d'ici là.

- Situation financière :

Le Président de la commission des finances présente la situation financière en date du 23 juin 2020 et propose un remboursement supplémentaire de 25% des frais d'engagement 2019/2020 à porter au crédit des comptes clubs compte tenu de la trésorerie. Le comité directeur adopte la résolution à l'unanimité.

- Barème des engagements 2020/2021 :

Le Comité Directeur adopte le barème des engagements 2020/2021 prenant en compte :

- Le maintien des tarifs des engagements seniors et jeunes comme annoncé pour la mandature 2017-2020.
- L'engagement pour la pratique futsal et les féminines à 8 fixé à 50 euros.
- La gratuité pour le foot à 11 féminin et la pratique des + de 45 ans.

- Barème financier :

Le Comité Directeur adopte le barème financier 2020/2021 prenant en compte :

- La modification des amendes en cas de forfait en championnat jeunes.
- L'intégration des amendes lors de la phase finale des coupes seniors.

- Budget prévisionnel 2020/2021 :

Le Trésorier Général procède à la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2020/2021, élaboré lors de la Commission des Finances du 23 juin 2020.

Après un échange sur les différents postes de charges et de produits, celui-ci s'élève à un montant de 570 850 euros.

Le Comité Directeur adopte le budget présenté à l'unanimité.

Celui-ci sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2020.

## 8 Informations du Responsable du secteur compétitions :

- Règlements des championnats séniors 2020/2021 et 2021/2022 en adéquation avec la pyramide adoptée par le Comité Directeur du 8 mai 2020 :

Le Comité Directeur prend connaissance de la réponse de la Direction des Affaires Juridiques sur les dispositions à prendre avant le 30 juin 2020 sur les règlements des compétitions à adapter compte tenu de la structuration des championnats 2020/2021 et 2021/2022 adoptée par le Comité Directeur du 8 mai 2020 du District de l'Aisne.

Le Président de la Commission, Gilles Cousin, présente les règlements des championnats séniors pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022 élaborés par la commission.

Ainsi, afin de maintenir 2 groupes de 12 de D1 et de revenir à 4 groupes de 12 en D4 pour la saison 2021/2022, le Comité Directeur doit adopter les règlements correspondants pour permettre aux clubs de connaître, avant le 30 juin 2020, les modalités de montées et de descentes à la fin de la saison 2020/2021.

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire,

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 qui prescrit les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu les Statuts et les Règlements Généraux de la FFF,

Le Comité Directeur du 27 juin 2020,

Considérant l'article 13.6 des statuts du District de l'Aisne, qui stipule que le Comité de Direction « peut se saisir d'office, de toutes décisions qu'il jugerait contraires à l'intérêt du football et aux dispositions de Statuts et Règlements »

Adopte à l'unanimité les règlements des compétitions séniors des saisons 2020/2021 et 2021/2022 comportant les montées et les descentes en adéquation avec la structuration des championnats adoptés par le Comité Directeur du 8 mai 2020.

La présente décision est susceptible de recours devant la commission d'appel de la Ligue dans les 7 jours suivant sa publication.

- Règlements des coupes départementales :

Le Président de la Commission, Gilles Cousin, présente les règlements des coupes départementales élaborés par la commission.

Le Comité Directeur adopte à l'unanimité les règlements des coupes seniors à compter de la saison 2020/2021.

- Règlements des coupes championnats jeunes :

Le Président de la Commission des jeunes, Gilles Cousin, présente les règlements des championnats départementaux jeunes élaborés par la commission.

Le Comité Directeur adopte à l'unanimité les règlements des championnats jeunes à compter de la saison 2020/2021.

- Calendrier 2020/2021 :

Gille Cousin, Président de la Commission des Compétitions présente le calendrier pour la saison 2020/2021.

Le 1er tour de la Coupe de France se déroulera le 30 août 2020 alors que la reprise du championnat départemental est fixée au 13 septembre 2020.

## 9 Intervention du Responsable de la formation :

Didier Delattre, Président de la Commission de formation des Bénévoles procède à la présentation du sondage réalisé auprès des licenciés et présente le programme de formation pour la saison à venir :

- Poursuite du parcours de formations des dirigeantes :

Planification de la 3ème formation à destination de la commission féminisation le 26 septembre 2020 à Chamouille,

- Calendrier Parcours Fédéral de Formation des Bénévoles :

- Deux formations sur le module "accompagner une équipe U6 à U11" prévues à Vervins et Holnon, à reprogrammer dès le début de saison.

- Une session par mois :

- En septembre, octobre et novembre : Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant (une session au DAF et deux autres dans les clubs)

- En décembre, janvier et février : Accompagner une équipe U6 à U11 (toujours une session au DAF et deux autres dans les clubs)

- En mars, avril et mai : S'approprier les clefs de la gestion financière (toujours une session au DAF et deux autres dans les clubs)

- Un projet sur une rencontre avec les femmes exerçant les fonctions de Trésorières et secrétaires de clubs est à l'étude.



## 10 Commission technique :

Paul Pesin, Président de la commission technique évoque la réunion de préparation sur les actions de formation à destination des éducateurs mises en place par la cellule formation pour la saison 2020-2021.

La commission technique se réunie ce lundi 29 juin 2020 afin de mettre en place les actions techniques pour la saison à venir.

Le Président du District remercie Timothée Piette, Paul Pesin et l'ensemble des membres de la commission technique pour le travail réalisé au cours de la saison en l'absence d'Hervé.

## 11 Commission départementale des Arbitres :

Sur proposition de la commission départementale des arbitres, le comité directeur procède à la titularisation des Arbitres ayant réussi avec succès les examens pratiques au cours de la saison : Morgan Delhaye - Mathis Paulet - Erwan Proisy - Ernest Renoire et Louane Swzed.

Nicolas Philippe et Morgan Delhaye intégreront la section arbitrage au lycée Thuillier à Amiens.

Le séminaire de rentrée des arbitres se déroulera le samedi 12 septembre 2020 à Chauny.

## 12 Rentrée des Partenaires :

« La Rentrée des partenaires » est planifiée le vendredi 4 septembre 2020 à Cap Aisne.

L'objectif est de réunir le réseau des partenaires lors de la rentrée de septembre et de procéder à la distribution des dotations des ballons du Conseil Départemental, des Finances solidaires de la Ligue, du fonds de solidarité national et des chasubles à destination du foot animation.

L'opération « Mon premier ballon » à destination des U6/U7 et U8/U9 est programmée lors des journées d'accueil des 18 et 25 septembre 2020 (à confirmer selon la situation sanitaire) pour l'ensemble des filles et des garçons présents. La remise est à prévoir par secteur en présence de membres du Comité Directeur.

## 13 Intervention de chaque Président de commission ou de son représentant sur la réflexion menée sur les actions innovantes à envisager :

Les Présidents des commissions prennent la parole afin d'exposer les réflexions menées par les membres des commissions sur les orientations pour les saisons à venir.

## 14 Assemblée Générale du District Aisne :

- Assemblée Générale du District : le vendredi 16 octobre 2020 à Chauny
- La Salle François Mitterrand a été réservée et les boitiers électroniques ont été demandés à la Ligue.
- Rétro planning :
  - o Appel à candidature mi-juillet 2020

- Limite de dépôt des candidatures au mercredi 16 septembre 2020
- Commission des finances le mardi 22 septembre 2020
- Commission de surveillance des opérations électorales le mercredi 23 septembre 2020
- Comité directeur le lundi 28 septembre 2020

#### 15 Questions diverses reçues par écrit :

Aucune question diverse n'a été reçue par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance en souhaitant à chacun de passer d'agréables vacances tout en prenant soin de sa santé et de celle de leurs proches.

Le Président  
Pascal POIDEVIN

Le secrétaire Général  
Michel Corniaux